



MP/MN/SC

TOUTES LES RAISONS D'AGIR !

Suite à l'annonce du plan « Défi 2010 » des NMPP, le Syndicat général de la Communication écrite (SGLCE) a tenu une assemblée le 27 novembre dans le centre de publications de Combs-la-Ville afin de définir les axes prioritaires de revendications des salariés.

Le jeudi 29 novembre, le SGLCE a réuni boulevard Blanqui l'ensemble des militants du groupe NMPP (NMPP, SAD, SPPS, TP) afin de définir une stratégie syndicale commune.

Lors de cette assemblée générale, les représentants ouvriers, employés et cadres de l'UFICT ont exprimé leurs exigences avant l'ouverture de négociations sérieuses avec la direction générale des NMPP, celle-ci devant donner des garanties sur les points suivants :

- maintien de tous les statuts contractuels des salariés NMPP ;
- maintien d'un centre de traitement de publications dédié aux NMPP de niveau 1 dont l'exploitation doit être assurée par des ouvriers, employés et cadres des NMPP ;
- maintien des Agences régionales des Messageries (ARM) pour effectuer le traitement des quotidiens nationaux en province ;
- maintien des activités, des missions (commerciales, comptables, logistiques, etc.) et des emplois dans la Société d'Agences et de Diffusion (SAD).

Par ailleurs, l'assemblée générale alerte les éditeurs sur les conséquences qu'aurait ce plan sur l'avenir du système coopératif de distribution de la presse. En effet, les contraintes supplémentaires rendront difficile l'accès au réseau pour la plus grande majorité d'entre eux.

L'assemblée générale décide de mobiliser l'ensemble des salariés du groupe NMPP, en ayant recours à toute forme d'action, afin de faire entendre à la direction générale que le plan « Défi 2010 » n'est pas recevable en l'état.

Paris, le 30 novembre 2007